

LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Vignes et Ventoux, le vallon les Baux

Le centre de loisirs municipal



Le Centre de Loisirs Municipal « Les Aventuriers du Ventoux » a ouvert ses portes aux enfants de 3 à 12 ans, du 9 juillet au 17 août dernier, pour le plus grand bonheur des jeunes participants. Ceux-ci ont pu voyager sur les cinq continents, au travers d'activités diverses encadrées par une équipe pédagogique dynamique et à l'écoute des attentes de chacun. Deux camps ont permis à une quinzaine d'enfants de découvrir de nouveaux horizons, dans un environnement proche mais varié. Une moyenne journalière d'une trentaine d'inscriptions est l'illustration du succès rencontré par ce nouvel accueil de loisirs, où rythmes et couleurs ont ponctué six semaines de rencontres et d'échanges, aux quatre coins du monde. Merci aux familles pour leur confiance accordée, aux

enfants pour leur enthousiasme et à Amélie et toute son équipe pour leur implication dévouée.

Coordination Enfance-Jeunesse

2000^{ème} jour de détention de Mme Ingrid Betancourt



Le 16 août, pour marquer leur solidarité, le chanteur Renaud et son épouse Romane Cerda ainsi que M. Bouillon président du comité de soutien ont déployé au sommet du Ventoux un portrait géant de Madame Betancourt.

Dans le Vaucluse 123 communes sur 151 ont voté une motion donnant à Madame Betancourt la citoyenneté d'honneur.

La fête votive de Bedoin

La fête votive du 12 au 15 août a connu cette année une très forte participation. Touristes et Bedoinais sous un ciel favorable ont apprécié les différentes festivités qu'il s'agisse des orchestres, du concours de chant, du feu d'artifice ou de la soupe au Pistou organisée par le Football club de Bedoin qui a réuni plus de 250 convives.



*Les heureux gagnants de la soupe au pistou
Mme PAPYRIUS-BADÉ, Thierry DELBART et Janine FABRE*

La rentrée scolaire

La rentrée scolaire s'est effectuée le 30 août aux écoles primaire et maternelle. Les plus petits découvrent la vie en groupe, les plus grands retrouvent copains et copines et s'en font de nouveaux !

Parmi les enseignantes, mesdames Ubaldi, Marcenat, Enderlein et Vassaux nous quittent pour d'autres postes. Monsieur Blanc revient parmi nous et nous accueillons Madame Samuelle Bartolini.

Paulette BAUDILLON

Editorial



Après l'été chacun retrouve ses activités : Les plus jeunes ont rejoint l'école maternelle ou l'école primaire désormais pourvues d'un nouveau chauffage, les adolescents ont repris le chemin des collèges et lycées, les vignerons commencent les vendanges, aboutissement d'une année de soins attentifs.

L'été a vu l'application d'un arrêté préfectoral restreignant l'usage de l'eau et imposant notamment la fermeture des fontaines publiques en circuit ouvert.

Le territoire de Bedoin est certes un réservoir d'eau qui alimente une partie du Vaucluse mais les ressources ne sont pas inépuisables et compte tenu de la sécheresse continue depuis plusieurs années elles feront sans doute l'objet dans l'avenir de réglementations plus strictes.

De même le contrôle des assainissements non collectifs, dont les modalités de mises en oeuvre par les autorités qui les gèrent suscitent des réactions diverses, sont également une préoccupation majeure de préservation de l'environnement.

L'automne verra le démarrage de plusieurs chantiers importants qui ne peuvent être réalisés qu'en dehors de la période touristique : la réfection de la place de la Vigneronne sur laquelle sera installé un système de vidéo-surveillance et les aménagements des entrées de ville route de Crillon-le-Brave et de Malaucène. Ces travaux donneront lieu à quelques contraintes provisoires que nous vous remercions d'accepter pour l'intérêt commun.

L'étude de l'aménagement des terrains de la Tapy situés sur la route de Crillon-le-Brave débute : cette réserve foncière communale de 2,6 ha, déjà en partie utilisée pour la gare routière et la mini-déchetterie, pourrait permettre la réalisation de plusieurs équipements, notamment la construction de nouveaux locaux techniques en remplacement des locaux actuels insuffisants et inadaptés, celle d'une caserne de pompiers répondant aux normes exigées mais aussi la création d'une salle multisport ou d'une salle polyvalente et l'aménagement d'un boulodrome. Les réalisations s'étaleront bien sûr sur plusieurs années mais des choix devront être faits et l'ensemble doit faire l'objet d'un plan cohérent aussi bien technique et esthétique que financier. Les suggestions ou remarques constructives seront les bienvenues et peuvent nous être adressées.

Nous restons à votre écoute.

Cordialement le Maire et le Conseil Municipal

VIENT DE PARAÎTRE

« Le mont Ventoux » Encyclopédie d'une montagne provençale

Edité par « Les Alpes de Lumière » vous y trouverez tout ce que vous pourrez désirer connaître sur le Ventoux, sous la plume des meilleurs spécialistes.

Distribué par « Alpes de Lumière » à Forcalquier, et les librairies « Calade Diffusion » à Aix-en-Provence et « Soleil Diffusion » à Paris.

Journal municipal d'information de BEDOIN

N° 48 - Septembre 2007 bimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'Information
Directeur de la publication : *M. le Maire*

Rédacteur en chef : *P. COLIN*

Crédit photos : *Mairie*

Suivi de Fabrication : *N. EYMERÉ*

Tirage 2200 exemplaires

Gratuit, ne peut être vendu

Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux - Les cousins du sureau noir ... 4-5

La préservation des paysages - Agriculteurs 6-7

Informations municipales - La vie à Bedoin 8-9

Nouvelles des associations 10-11

Etat civil - Journées du Patrimoine - Programme des manifestations . 12

Rentrée à la bibliothèque

SEANCE DU 5 AVRIL 2007

Présents : Luc REYNARD, Béatrice ROUX, Pierre COLIN, Colette LECLERCQ, Paulette BAUDILLON, Jean-Claude HAUD, Paule BENNER, Catherine DELBART, Gérard BERNARD, Jean-Pierre DAUBERTE, Robert COMBE, Monique BERNARD, Daniel GERBAUD, Helen ADAM, Georgette RABAGLIA, Pierre RODRIGUEZ ,

Absent représenté : Franck CLEMENT.

Absents : Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA.

Cette séance a été consacrée pour l'essentiel à l'approbation des comptes administratifs, du compte de gestion, de l'affectation des résultats et au vote du budget pour la commune, pour l'exploitation forestière et pour le

camping-piscine.

Chacune de ces décisions que vous pouvez consulter en mairie a fait l'objet d'un vote par 12 voix pour et 5 abstentions (H. ADAM, G. RABAGLIA, D. GERBAUD, F. CLEMENT, P. RODRIGUEZ)

Autres décisions, prises à l'unanimité :

1. Demande de subventions à hauteur de 450 € au Conseil Général pour la manifestation « Lire en fête »

2. Mise à disposition de personnel communal pour l'Office de Tourisme et l'U.F.C.V.

3. Attribution de la maîtrise d'oeuvre pour la construction de sanitaires publics

Attribution à la SARL d'architecture H. DELEUIL pour un montant égal à 10 % du montant des travaux H.T.

4. Demande de subvention pour les travaux de l'école en 2007.

Il s'agit de solliciter l'aide du

Département au titre de l'écrêtement de la taxe professionnelle, pour ces travaux dont le coût s'élève à 166 700 € H.T.

5. Demande de subventions pour l'aménagement des entrées du village

Pour ces travaux dont le coût global s'élève à 214 648 € H.T., les subventions suivantes sont sollicitées :

- du Conseil Régional : 64 394 €
- du Département : 81 991 € (au titre de la contractualisation)

L'autofinancement par la commune étant de 68 263 €.

6. Demande de subvention pour la réfection du court de tennis n°3

Le coût global étant de 21 051 € H.T., une subvention de 30 % soit 6 316 € est sollicitée du Conseil Régional, l'autofinancement communal s'élève à 14 735 €.

SEANCE DU 30 MAI 2007

Présents : Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Colette LECLERCQ, Pierre COLIN, Jean-Claude HAUD, Gérard BERNARD, Monique BERNARD, Georgette RABAGLIA, Paule BENNER, Jean-Pierre DAUBERTE, Helen ADAM, Daniel GERBAUD, Pierre RODRIGUEZ , Robert COMBE, Catherine DELBART.

Absents représentés : Béatrice ROUX, Franck CLEMENT.

Absents : Vincent GIBIER, Michel GONNET, Daniel MARTINA.

Les Délibérations suivantes ont été approuvées à l'unanimité :

1. Création de poste pour des emplois saisonniers à piscine/camping : Ces emplois, créés à titre précaire et révocable du 1er Juin au 31 Août, concernent 3 postes d'opérateur territorial pour la surveillance des bassins de natation, 2 postes d'adjoints techniques et 3 postes d'adjoints administratifs pour des tâches d'entretien .

2. Révision des tarifs pour les forains (fêtes votives) : Les derniers tarifs qui dataient de 2004 sont majorés de 10% en moyenne et fixés pour 3 ans.

3. Dossier de consultation des entreprises pour l'aménagement de la

« place de la Vigneronne » : La DDE du Vaucluse ayant été désignée pour assurer la maîtrise d'oeuvre de ce projet inscrit au budget, le Conseil approuve le dossier de consultation des entreprises qu'elle a établi et décide sa publication au BOAMP et sur un journal d'annonces légales pour appel à la concurrence.

4. Transfert de bail de location de l'appartement sis à Ste Colombe : Le titulaire du bail ayant dénoncé celui-ci au 1er Juillet 2007, ce bail est transféré au nom de l'Union Française des Centres de Vacances, exclusivement pour y loger le directeur du Centre de loisirs municipal, tant que sa gestion sera assurée par l'UFCV.

5. Transfert du bail de bergeries de Mr. Jeannot Burle à Guillaume Burle pour la durée restant à courir. Il s'agit de bergeries du « Collet de Robin » et de « La Fléchère ».

6. Transfert de lots de truffes : Ce transfert concerne le lot n°15 (article 27) transféré de Mme Joelle Charton à Mr. Christophe Chaumard et le lot n° 12 (article 24) transféré de Mme Yvonne Zorilla à Mr. Patrick Zorilla.

7. Création d'un poste d'urbanisme : En attendant l'embauche d'une personne pour remplacer Mme Valérie Clement deux postes sont provisoirement créés, un poste de rédacteur et un poste de technicien, étant entendu que suivant le niveau de qualification de la personne recrutée un des deux postes sera supprimé.

8. Création de 2 postes d'adjoints techniques non titulaires pour un besoin saisonnier : Ces postes sont créés pour 3 mois à compter du 1er Juin 2007, à titre précaire et révocable, pour assurer une surcharge exceptionnelle de travail.

9. Annulation d'une créance de 447,75 € de l'Association de Développement

SUITE DE LA SEANCE DU 30 MAI 2007

Touristique du Mont Ventoux : Cette créance, correspondant à 5% des recettes perçues en 2006 par l'association sur les recettes des remontées mécaniques, est annulée en contrepartie de la prise en charge par la même association d'une partie des coûts facturés par les sapeurs-pompiers pour assurer la sécurité sur les pistes.

10. Subvention exceptionnelle au Racing club de Bedoin : Cette subvention de 350 € correspond au coût du bus qui a transporté l'équipe et ses supporters lors de la finale de la coupe Rhône Durance qu'ils ont remportée.

11. Convention de groupement d'achat pour l'acquisition d'un logiciel de gestion « petite enfance » : La COVE, qui a une compétence dans le domaine de la petite enfance, propose aux communes adhérentes qui le souhaitent l'acquisition d'un logiciel commun. Pour cela elle propose une convention de groupement d'achat, à laquelle la commune décide d'adhérer.

12. Transfert au CHU d'Avignon du bail de la direction des douanes concernant des installations

radioélectriques sur le territoire de la commune : La reprise de ces installations ayant fait l'objet d'une offre de la Direction des douanes pour 1 € symbolique, le Conseil décide d'accepter cette offre et de transférer le bail au CHU d'Avignon, toujours demandeur.

13. Participation financière de la Commune à la réhabilitation de toilettes au Chalet Reynard : Sur demande du Syndicat mixte d'aménagement du mont Ventoux qui en a la charge, la commune accepte de participer sous forme d'une contribution exceptionnelle de 10 147,80 € à ces travaux.

14. Cession de droit au bail emphytéotique sur la concession n° 42 du terrain Cocadis : Il s'agit de la vente par Mlle Nathalie Arzalier à Mr. Gilles Ravaut d'un chalet à l'état de ruine situé sur ce terrain et de la cession du droit au bail sur ce terrain pour la durée restant à courir.

15. Attribution à Madame Ingrid Betancourt de la citoyenneté d'honneur de Bedoin : à l'initiative du comité de soutien pour la libération de madame Ingrid Betancourt, cette décision a été proposée à toutes les communes de France pour faire

pression sur tous les détenteurs d'otages politiques.

16. Création d'un plateau ralentisseur sur le cours à la hauteur de la place de la Bourgade :

Ce projet, dont l'étude technique et financière fait ressortir un coût de 15 576 € TTC, est prévu au budget 2007 avec l'aménagement de la place de la Vigneronne. Le Conseil donne son accord pour qu'il fasse l'objet d'une demande de subvention au titre des amendes de police.

17. Projet d'amélioration de l'accueil du public en forêt communale de Bedoin dans le Ventoux : Ce projet, initialisé par l'Office National des Forêts, porte sur la réhabilitation des bâtis existants sur le site de l'ancien hôtel de Perrache et l'amélioration des équipements existants en forêt (tables et bancs) ; Son coût, prévu au « budget annexe exploitation forestière de Bedoin » de 2007 s'élève à 115 600 € TTC. La maîtrise d'œuvre en est confiée à l'ONF. Une subvention du conseil régional à hauteur de 80% de cette somme est sollicitée, dont l'attribution conditionne la réalisation de cette opération.

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la

Les cousins du sureau noir

Le sureau noir n'est pas le seul représentant du genre sambucus. On peut y trouver un autre arbuste et une plante vivace.

Sambucus racemosa : sureau à grappe

Un peu plus petit que son cousin, il ne pousse qu'en altitude sur le versant nord du mont Ventoux, près du mont Serein, à la lisière de la hêtraie.

Ses fleurs blanc-jaunâtre sont regroupées en grappes situées à l'extrémité des rameaux. Les baies rouge-coraïl à saveur sucrée mûrissent en septembre. Elles servent à faire une excellente liqueur.

Il existe un cultivar « Plumosa Aurea » à feuilles dorées.

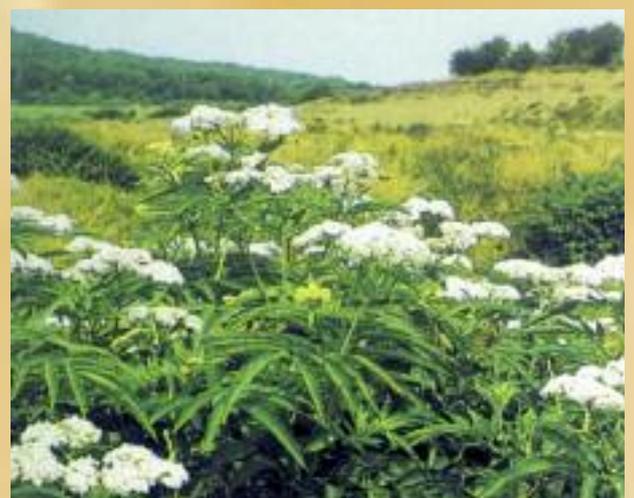
Sambucus Ebulus : hièble (ou yéble) encore appelée petit sureau, sureau nain, sureau sauvage. En provençal c'est le saoupudent c'est à dire le sureau puant. En effet toutes les parties de la plante dégagent une forte odeur désagréable d'amande amère.

Il s'agit d'une plante vivace herbacée disparaissant en hiver. On la trouve sur les bords des fossés, à la lisière des bois ou des friches.

Les tiges peuvent atteindre 2 mètres de haut. Les feuilles vertes sont composées de 9 à 11 folioles. Les fleurs blanc rosé, disposées en corymbes produisent des baies noires, luisantes. Attention ces fruits sont toxiques. Seules les feuilles et écorce peuvent être utilisées pour soigner constipation, contusions, entorses, oedème, toux et yeux. Il est recommandé de bien respecter les doses prescrites.

On peut essayer d'introduire dans les jardins le sambucus canadensis (sureau du Canada) qui a des ombrelles de 15 à 20 cm de diamètre.

Il existe une variété « Maxima » qui produit des ombelles de 30 à 40 cm de diamètre.



Secret et vertus des plantes médicinales - Sélection du reader's digest



« L'exceptionnel patrimoine paysager qui nous a été légué est en danger. Nous dilapidons un héritage qui n'est pas seulement la toile de fond d'une activité touristique et un bien marchand, mais un espace de vie et une valeur culturelle essentielle pour nous tous. »

Cette phrase que certains jugeront peut-être excessivement alarmiste, est tirée de l'Avant propos de l'excellent ouvrage « Paysans et paysages de l'arc comtadin », de Mireille Gravier, publié en 2002 par Edisud. Elle peut servir d'introduction à la simple réflexion que je vous propose sur la préservation ou la sauvegarde des paysages.

Tout d'abord elle nous rappelle qu'il s'agit là d'un patrimoine, c'est-à-dire de quelque chose de précieux, qui s'est constitué au fil du temps et que nous avons la responsabilité de préserver pour le transmettre aux générations à venir. Bedoinais d'adoption et non d'origine, je suis certain qu'il n'est pas un habitant de Bedoin qui ne soit sensible à la beauté des paysages qui l'entourent et à la nécessité de la préserver. C'est, pour chacun d'entre nous, le cadre où s'inscrivent sa vie et ses origines, ou le lieu qu'il a librement choisi pour la qualité de vie qu'il lui offre.

Ces paysages (et nous pouvons en dire autant de bien des régions rurales de France et de Navarre) ont été forgés par d'innombrables générations qui se sont succédées depuis que les hommes se sont sédentarisés sur cette terre provençale. Elles les ont modelés, travaillés, transformés, sans pour autant les défigurer ni porter atteinte à leur beauté. Car préserver un paysage n'a jamais voulu dire

que celui-ci est immuable et qu'il ne doit pas évoluer ni se transformer pour s'adapter aux besoins et aux conditions d'existence des hommes qui y vivent. C'est pourquoi nous pouvons nous associer à l'hommage que rend à des générations d'agriculteurs Madame Mathilde Sagon, dans l'article ci-joint extrait du bulletin des Randonneurs des Sentiers Comtadins.

Mais cet héritage fragile est menacé et nous devons prendre conscience des dangers qui le guettent. Lequel d'entre nous, surtout parmi les plus anciens, ne s'est pas attristé de voir ce que 50 ans de développement mal maîtrisé et de spéculation foncière ont fait de la Côte d'Azur, ce joyau que l'Europe entière nous enviait ? Un patrimoine paysager se dégrade et se dévalue en beaucoup moins de temps qu'il n'en a fallu pour le constituer ! Or si nous n'en sommes pas là, les mêmes causes peuvent à terme produire les mêmes effets.

Ces causes tiennent d'abord à la difficulté de maîtriser l'espace rural, face à une demande croissante de terrains constructibles et à la hausse du prix du foncier qui en résulte.

La demande, en France, pour l'acquisition de maisons individuelles, (résidence principale ou secondaire), est importante. Elle est accentuée dans notre région par la forte attraction que présentent pour les gens du Nord, (le Nord de la France et le Nord de l'Europe), l'ensoleillement exceptionnel dont nous bénéficions et la réputation d'un certain art de vivre. Comme il s'agit souvent de maisons isolées ou disséminées dans le paysage avec une faible densité de constructions, elles consomment donc des superficies importantes de l'espace rural.

Par ailleurs les difficultés rencontrées par notre agriculture du fait de la concurrence internationale et de la puissance de la grande distribution entraînent l'abandon de terres agricoles et leur transformation en terrains constructibles lorsque les réglementations d'urbanisme le permettent. La conjonction de cette demande et de cette offre a bien sur une incidence sur nos paysages qui s'urbanisent de plus en plus et de plus en plus loin des centres des villages.

Cependant d'autres causes ne doivent pas être négligées :

- Le coût de la construction et des matériaux de qualité.
 - La méconnaissance des formes et des matériaux de l'habitat provençal traditionnel.
 - L'absence fréquente de préoccupation d'intégration dans les paysages des constructions nouvelles et l'insuffisance des moyens pour faire respecter les réglementations existantes.
 - Le développement continu de la circulation automobile locale ou interurbaine qui entraîne l'exigence de routes plus larges et de parcs de stationnement qui même paysagés sont consommateurs d'espace rural.
 - La prolifération en périphérie des centres urbains des zones commerciales dont la qualité architecturale est inégale et trop souvent inesthétique.
 - La multiplication à l'entrée des villes et des villages de panneaux publicitaires de forme, de taille et de couleur très diverses qui rend difficile leur compréhension et de fait enlaidit nos villages.
- L'énumération pourrait continuer, longue et fastidieuse, mais il s'agit seulement ici de prendre conscience de la réalité des menaces qui pèsent sur la beauté de nos paysages. Faut-il alors, faute de pouvoir agir sur des facteurs qui semblent inéluctables, baisser les bras et se résigner au pire ?

Certains domaines échappent certes à l'action individuelle et relèvent de l'action publique à tous les niveaux, mais je crois que cette sauvegarde des paysages est aussi l'affaire de tous et ne sera efficace que si chacun d'entre nous s'y engage avec un comportement responsable. En voici quelques exemples :

- Dans nos projets de constructions nouvelles ou d'extensions nous soucions-nous de leur incidence sur le paysage et l'environnement immédiat et accepterions-nous de supporter un surcoût même modique pour l'atténuer ?
- Dans ces mêmes projets considérons-nous que l'achèvement extérieur (le revêtement des murs, les peintures etc....) est aussi urgent que les aménagements intérieurs ou bien les reportons nous à plus tard, donnant ainsi un aspect inachevé à ces constructions ?
- Sommes nous convaincus que l'efficacité des panneaux publicitaires ou informatifs est proportionnelle à leur taille et à leur agressivité ou pensons-nous qu'il faudrait étudier en concertation une charte des panneaux publicitaires ?
- L'objectif d'un nouveau document d'urbanisme est-il de rendre constructibles de nouvelles zones agricoles ou plutôt de préserver l'équilibre du territoire entre des zones d'habitation, des zones d'activités et des zones agricoles et paysagères ?

Autant de domaines sur lesquels nous pouvons agir directement pour la préservation de ces paysages auxquels nous sommes tous si attachés.

J'espère contribuer modestement par ces lignes à inciter chacun à la réflexion.

Pierre Colin

Aux agriculteurs des pays du Ventoux

Souvent, du haut d'un monticule, au détour d'un sentier, nous tombons en admiration devant un « paysage ». Merveille de la nature pensons-nous. Pas seulement. Certes, si nous randonnons dans un haut massif montagnoux, un désert, un canyon, une forêt inexplorée. Mais là, tout près de nous, très loin du sommet, sur le chemin qui borne notre Ventoux, aux Baux, au château du Crestet, près de la vierge de Blauvac, sur les remparts de Venasque, du haut de ces mille endroits que nous connaissons tous, « les merveilles de la nature », les « paysages » prennent une autre dimension. Ils s'approprient. Et j'ai enfin compris le pourquoi de leur différence. C'est parce qu'ils sont à la fois sauvages et cultivés.

C'est un contraste et c'est une harmonie. En hiver, la perfection sévère et sombre des alignements des vignes et des arbres fruitiers ; au printemps les nuances infinies des roses et des blancs des fleurs des amandiers, des abricotiers et des cerisiers ; en été l'exubérance des verts des feuillages, rendent encore plus admirable le désordre de la nature sauvage. Et que dire des nuances infinies des feuilles des vignes et des cerisiers en automne ? Elles sont le flamboiement de « nos paysages ».

Merci à vous agriculteurs, arboriculteurs, viticulteurs, qui plantez, désherbez, taillez ...

Vous fabriquez la beauté occulte et la nature sage qui enchâssent notre nature folle.

Avec l'aimable autorisation de l'auteur Mathilde Sagon.

Extrait du bulletin des Randonneurs des Sentiers Comtadins.

Informations municipales

Consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique

Par arrêté municipal du maire de Bedoin, en date du 27 Juillet, la consommation de boissons alcoolisées sur la voie publique (sauf sur les terrasses de bars et de restaurants et sur les lieux bénéficiant d'une autorisation ponctuelle et dûment identifiés) est interdite sur tout le territoire de la commune entre 15 heures et 6 heures du matin.

La police municipale et la gendarmerie nationale sont chargées de faire respecter cette réglementation. Les contrevenants, ou leurs parents s'ils sont mineurs, s'exposent à des contraventions.

Municipalisation de la crèche

La crèche, gérée jusqu'alors par l'association Lou Rigaou, devient une structure municipale. Ce changement de statut a été décidé par une délibération du Conseil Municipal lors de sa séance du 18 Juillet dernier, votée par 13 voix et 4 abstentions.

Ce changement envisagé depuis plusieurs années répond essentiellement au souci de pérenniser ce service public, son rattachement aux services municipaux le mettant à l'abri des aléas inévitablement liés à une structure associative. Il a fait l'objet depuis un an d'une étroite concertation avec le conseil d'administration de Lou Rigaou que nous remercions pour tout le travail effectué bénévolement depuis la création de la crèche.

Pour tous les parents utilisateurs de la crèche, aucun changement n'intervient dans le fonctionnement, qu'il s'agisse des locaux, des horaires, des modalités d'inscription et bien sûr de tout le personnel que leurs bambins retrouveront avec joie, sous la responsabilité de Madame Stéphanie Fabre.

Aménagement de la place de la Vigneronne

Ces aménagements, annoncés dans le précédent numéro du Passadou, vont se réaliser durant l'automne (l'ouverture du chantier est prévue le 17 Septembre). La maîtrise d'œuvre des travaux a été confiée à la Direction Départementale de l'Équipement et c'est l'entreprise COLAS qui a été retenue par la commission d'appel d'offre pour réaliser la principale tranche de travaux.

Les arrêtés municipaux seront pris pour réglementer le stationnement sur la place durant les travaux. Nous prions par avance la population de nous excuser pour la gêne provisoire qui en résultera et la remercions de sa compréhension.



Service Urbanisme, une nouvelle responsable

Valérie Clément qui assurait ce poste avec compétence depuis de nombreuses années ayant trouvé un poste similaire dans une commune plus proche de son domicile nous a quittés le 1^{er} juillet. Nous la remercions pour le travail qu'elle a effectué durant ces années et lui souhaitons beaucoup de satisfactions dans son nouveau poste. C'est Madame Marie-Paule Allemand qui la remplace au poste urbanisme depuis le 1^{er} Août. Madame Allemand occupait une responsabilité similaire dans les services de la commune de Caromb. Nous lui souhaitons la bienvenue dans les services municipaux de Bedoin où elle mettra ses compétences au service de tous.

Assistante maternelle

Les 8 assistantes maternelles installées sur Bedoin nous prient de vous rappeler qu'elles sont habilitées à recevoir les enfants qui ne peuvent trouver de place à la crèche municipale ou qui préfèrent cette solution.

Se renseigner en Mairie.

Révision des listes électorales

Nous rappelons aux personnes remplissant les conditions pour déposer leur demande d'inscription sur les listes électorales, qu'elles sont invitées à le faire à partir du 01/09/07 et jusqu'au 31/12/07 aux heures d'ouverture de la Mairie.

Les travaux achevés à Bedoin



Chemin des remparts

Les travaux entrepris depuis 2005 pour consolider et sécuriser les remparts en bordure du chemin du même nom se sont terminés cet été par le parement en pierres du mur de béton projeté construit par l'entreprise SRMV pour combler la brèche existante. C'est désormais un rempart continu et remis en état par l'association ACARE Environnement qui borde à l'ouest le sommet de la colline Saint Antonin. Acare Environnement poursuit par ailleurs son intervention au sommet de la colline sur les murs de l'ancienne église et de l'ancien cimetière. Nous vous invitons à aller sur place apprécier le travail réalisé et les aménagements en cours. Les travaux sont financés par la Commune et par une subvention de la Région.

Une nouvelle installation de chauffage central aux écoles primaire et maternelle

Ces installations, réalisées au cours de l'été, ont porté sur :

- le remplacement de la chaudière au fuel du groupe scolaire primaire par une chaufferie centrale au gaz.
- le raccordement de la chaudière indépendante de la classe n° 8 à la chaufferie centrale
- le remplacement des convecteurs dans les classes 1, 2 et 3.
- le raccordement de l'école maternelle à la chaufferie centrale en remplacement des convecteurs électriques existant et la pose de radiateurs et ventilo convecteurs.

Le coût de ces travaux, dont la maîtrise d'œuvre a été confiée à la société EG DELTA et la réalisation à l'entreprise CHARASSE à Saint Pierre de Vassols, après appel d'offre, s'élève à 148.000 Euro TTC.

Nous en attendons un meilleur confort pour les enfants et les enseignants et des économies d'énergie significatives.

Climatisation de la salle du Conte lu et de la bibliothèque au Centre Culturel

La climatisation a été installée sur la toiture en terrasse du Centre Culturel, afin de préserver l'esthétique du bâtiment et de réduire les nuisances sonores ; une installation en façade eut été moins coûteuse, mais plus bruyante et inesthétique.

L'objectif est d'assurer un meilleur confort aux utilisateurs de la salle du Conte lu, particulièrement nos aînés du Club du Ventoux, et ultérieurement de la bibliothèque. Les travaux ont été réalisés, après consultation, par l'entreprise ERIC ELEC de La Roque Alric pour un montant de 20.500 Euro TTC.



Réfection de la calade par un chantier de jeunes

Ce chantier réunissait 12 jeunes de 16 à 18 ans, français et étrangers, encadrés par une technicienne et un animateur de L'APARE (Association pour la participation, spécialisée dans la réhabilitation du petit patrimoine rural). Du 9 au 27 juillet ces jeunes ont remis en état la calade située sous le portail Catheron. C'est la deuxième année consécutive qu'un chantier de jeunes intervient à Bedoin (l'an dernier ils étaient intervenus pour dégager des ruines sur la colline Saint Antonin).

MM. Bouvier, Lanaspèze et André, respectivement président, délégué général et responsable des chantiers de l'APARE sont venus le 26 juillet sur place féliciter ces jeunes dans une joyeuse ambiance et admirer le travail de

qualité qu'ils ont réalisé. Le chantier est financé par l'aide de l'Etat, la participation de la Commune et des subventions du Conseil Général et du Conseil Régional.

COMMUNIQUÉS :

- de l'union départementale des sapeurs pompiers de Vaucluse

Créée en 1954, l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers de Vaucluse compte un peu plus de 2670 adhérents regroupant les Jeunes Sapeurs Pompiers, les Sapeurs Pompiers Volontaires et Professionnels, les anciens sapeurs-pompiers ainsi que les Personnels Administratifs et Techniques du Corps départemental. Elle assure la représentation des sapeurs-pompiers et la défense de leurs intérêts auprès des autorités locales et des employeurs. Elle peut également porter secours aux familles en cas d'accident, de décès ou de situation difficile. Elle agit dans ce

domaine en relais des associations nationales.

L'Union est habilitée pour la formation du grand public au secourisme, dont les sapeurs pompiers sont en France l'un des principaux acteurs.

Elle accompagne ou organise les compétitions sportives, les congrès départementaux ou régionaux, assure la promotion des musiques de sapeurs-pompiers et gère la préservation de l'histoire et du patrimoine des sapeurs-pompiers.

- du club de bridge de Vaison nous communique :

Le club de bridge de Vaison nous communique

Le bridge club de Vaison organise à partir de fin septembre une nouvelle session d'initiation et formation destinée à des débutants complets. Ces cours auront lieu à Vaison la Romaine les mercredis, en deux groupes les après midis (de 13h30 à 15h30) et les soirs (de 20h à 22h) sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. La pratique du bridge est accessible à tous, venez nous rencontrer nous saurons vous faire partager notre passion.

Démonstrations et informations sur notre club et pour ces cours, sur notre stand à l'espace culturel de Vaison, à l'occasion de la journée des associations le dimanche 9 septembre 2007.

Contacts : Claudette au 06.50.20.50.02 ou Marie-Françoise au 06.84.16.79.98

La M J C

La rentrée

- **Toutes les activités** 2007/2008 de la MJC reprennent le lundi 10 septembre.

- **Les inscriptions sont prises** à partir du jeudi 6 septembre au bureau de la MJC, 2^{ème} étage du centre culturel. Activités sportives, arts plastiques, langues, musique, et informatique vous attendent pour cette nouvelle saison. **Plus de 80 cours** vous sont proposés.

Le « petit journal de la MJC », que vous avez reçu dans votre boîte aux lettres ou que vous pouvez trouver au secrétariat, vous donne tous les détails de ces cours.

Le site internet de la MJC : « mjcbedoin.org » est aussi à votre disposition pour découvrir les activités qui vous conviennent.

Les Événements de la rentrée

- Dans le cadre des « **bons tuyaux de la mjc** » l'activité informatique vous propose le samedi 22 septembre de 10 h 30 à 11 h 30 à l'espace jeunes municipal, sa conférence mensuelle sur le thème, « photos de vacances » (archivage, traitement, présentation etc...).

- **La semaine bleue** (du 15 au 21 octobre) la mjc de Bedoin dans le cadre de son activité informatique, s'impliquera dans cette manifestation nationale le mercredi 17 octobre avec des ateliers de retouches photos et de protection des souvenirs, regroupant jeunes et anciens.

Des nouveaux horaires d'ouvertures au public du centre informatique, ERIC

A compter du lundi 10 septembre le centre ERIC(espace régional Internet citoyen) de la MJC sera ouvert au public à l'Espace jeunes

L'aide aux devoirs : vous connaissez ?

Prenez un adulte de bonne volonté disposé à aider un enfant dans son travail scolaire après l'école, c'est-à-dire lundi, mardi, jeudi, vendredi de 17h à 18h ou de 18h à 19h.

L'aide aux devoirs est un service gratuit proposé par la M.J.C depuis une quinzaine d'années.

Tenant beaucoup au principe de travail un adulte-un enfant, nous sommes obligés de refuser à certains enfants cette possibilité d'aide, faute d'un nombre suffisant d'adultes. Si votre emploi du temps peut s'accommoder d'une heure donnée aux enfants, l'équipe des adultes sera heureuse de vous accueillir. Merci

Vous aurez tous les renseignements complémentaires au 04.90.65.92.86

Scoutisme

Le centenaire de la création du scoutisme

Répondant à l'appel des Scouts et Guides de France, plusieurs centaines de scouts et anciens scouts, jeunes ou moins jeunes, se sont retrouvés le 1^{er} Août au sommet du Ventoux au lever du soleil pour s'associer au centième anniversaire de la création du scoutisme qui réunit actuellement dans le monde, au sein de

plusieurs mouvements, des centaines de milliers de jeunes de tous pays, races et croyances autour d'un même idéal.

Devant un lever de soleil somptueux, ils se sont engagés « à agir au service de la fraternité humaine, de la protection de la planète et du respect de la dignité de chaque être humain. »

P.C.

Ecurie des 7 virages

Par une belle journée d'été le 8 juillet 2007, « L'Ecurie des 7 Virages », à l'occasion de son 12ème rassemblement de coupés cabriolets, nous a offert une somptueuse balade, un circuit de 130 kms au départ de Bedoin.

Ce rassemblement, riche en diversité quant au choix des voitures anciennes, offrait un plateau de 54 voitures, dont la plus ancienne une B 14 Torpedo de 1923 défiait ses concurrentes. Toutes ces belles voitures et leur équipage, venant de différentes villes de la région, regroupaient ainsi 120 personnes.

Le circuit, choisi amoureusement, conduisit tous les concurrents de Bedoin au château des Gifieres à Montbrun les Bains dans la Drome pour un déjeuner dynamique. Ce parcours fut agrémenté par trois épreuves qui attendaient les concurrents en cours de chemin. La fin de ce circuit riche en anecdotes venant enrichir les souvenirs de chacun ramenait tout ce beau monde à Bedoin, pour le plaisir du public venu nombreux.

Rendez-vous au 9 septembre pour notre 17ème rassemblement de voitures anciennes.

Jean GIELY

L'amicale des donneurs de sang

Le mot du Président

Résultats du Don du Sang du mardi 17 juillet 2007

81 personnes se sont présentées. Après examen médical 43 dons ont été recueillis.

L'entretien avec le médecin étant long, plusieurs donneurs potentiels n'ont pu attendre l'examen. Nous espérons qu'ils pourront revenir. Nous sommes satisfaits du nombre de donneurs présents, en augmentation, mais nous restons inquiets pour les prochaines collectes en souhaitant que les donneurs potentiels ne soient pas démotivés.

L'amicale vous donne rendez-vous le mardi 30 octobre 2007 de 15h30 à 19h30 pour une collecte qui nous l'espérons se déroulera dans de meilleures conditions.

Guy MARY

Boule du Ventoux

SEPTEMBRE - PAS DE CONCOURS

OCTOBRE 2007

Les samedis 6 - 13 - 20 - 27 octobre à 14h30 -

Pétanque mêlée

Tous les dimanches 7 - 14 - 21 - 28 octobre à 14h30 - Pétanque mêlée

Le canal de Carpentras extension de l'irrigation sur la commune de Bedoin

Ce projet prévoit la création d'un bassin dans une parcelle communale entre les Constants et St Estève. La situation permet d'envisager l'implantation de ce bassin à une côte suffisante pour le secteur cultivé.

La réalisation d'un bassin de stockage permettra de faire des économies d'énergie et surtout de sécuriser l'approvisionnement de ce secteur en cas de problème sur le réseau.

Ce point est crucial en période de pleine irrigation. Les agriculteurs des Terrasses du Ventoux utilisent quasi uniquement le goutte à goutte et la micro aspersion pour irriguer leurs cultures. Ce mode d'irrigation, économe en eau, n'est pas compatible avec de longues coupures d'eau. Si une réserve est nécessaire pour la période de pleine irrigation, elle l'est encore plus pour la période de lutte antigel. Les agriculteurs du secteur

utilisent en effet le réseau d'irrigation pour sauvegarder leurs cultures contre les gels du printemps. Le bassin permettra l'approvisionnement indispensable en eau pendant toute la durée du gel.

La création de ce bassin permettra également la constitution d'une réserve en eau disponible pour la lutte contre l'incendie dans ce secteur extrêmement sensible à ce risque. Les services de protection incendie ont d'ailleurs émis le souhait de pouvoir créer un point d'accès à une ressource en eau sur cette zone. Le début des travaux est envisagé pour le 1er trimestre 2008.

Enfin, ultérieurement, des extensions permettront de desservir certaines zones d'habitations qui en ont fait la demande.

Jean-Claude HAUD

Mémoires



Cécile DUBRANA

L'été allait commencer lorsque tes yeux se sont fermés au monde, Cécile. Ton large sourire lumineux, la chaleur de ton regard, la grandeur de ton coeur toujours à l'écoute des autres nous manquent cruellement. Ton souvenir restera présent chez tous ceux, petits et grands, qui ont eu le bonheur de partager joies et peines avec

toi.

Les ami (e) s de Cécile Dubrana

Roberte MARCHAND

Roberte Marchand vient de nous quitter après des mois de souffrance. Nous lui rendons un hommage sincère car elle a donné pendant plusieurs



Etat Civil

NAISSANCES :

Arthur ESPINERA GIL né le 06.06.07
Aurélien VARICHON né le 20.06.07
Loriane PAGEAU née le 02.08.07
Floris CLOPné le 03.08.07
Diane AFSHAR née le 09.08.07
Dylan BIERMAIER - GOUBERT né le 12.08.07

MARIAGES :

Danielle GOZZO et Roger CATHEDRA.....l e 23.06.07
Chantal JOANNIN et Philippe WALLACH le 29.06.07
Dominique BOCCEDA et Alain COLAS..... le 07.07.07
Elisabeth GRIMALDI et Jean ARMENGOT..... le 21.07.07

DECES :

Cécile DUBRANA (58 ans)..... le 17.06. 07
Adèle ORTOLAN veuve CHIARELLI (103 ans) ... le 27.06.07
Christiane LAROZE épouse RAMEAU (62 ans).... le 05.07.07
Suzanne FAVIER (86 ans)..... le 28.07.07
Freddy DE CLERCQ (62 ans) le 21.07.07
Roberte ROUET veuve MARCHAND (75 ans) ... le 07.08.07
David SPENCE (48 ans) le 07.08.07
Lucienne BERTRAND (81 ans)..... le 11.08.07
Marcel VIALIS (87 ans) le 14.08.07
René ROBBE (76 ans)..... le 20.08.07

Calendrier des gardes des médecins

BEDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du vendredi 20h00 au lundi 8h00

8 - 9 septembre.....Dr NADRA.....04.90.61.88.96

15 - 16 septembre.....Dr GAUDET04.90.65.64.96

23 - 24 septembre.....Dr BARNICAUD..04.90.12.81.09

Le planning d'octobre ne nous est pas parvenu, se renseigner en Mairie.

SAMU 15 - POMPIERS 18 - GENDARMERIE 17

ou numéro 112

URGENCE DENTAIRE

Dimanches et jours fériés - Téléphone : 04.90.31.43.43

Journées du Patrimoine 15 et 16 septembre

A l'occasion des journées du Patrimoine, Monsieur Didier Arnaud et Soeur Georgette Platon vous proposent :

- samedi 15 à 16h une visite commentée du couvent et de la chapelle des Dominicains, rendez-vous devant la chapelle dite de Nazareth.
- dimanche 16 à 17h une projection sur les chapelles Saint Denis des Baux et Sainte Croix du mont Ventoux, rendez-vous devant le centre culturel.

La rentrée à la bibliothèque municipale

Avec la rentrée, de nombreuses animations culturelles vous sont proposées.

* Mercredi 12 septembre « Lis-moi une histoire », 17 h à la bibliothèque. Quoi de plus agréable que de se faire lire des histoires ?!

* Samedi 22 septembre, la bibliothèque vous propose une balade contée dans les rues du village. Les conteuses Claudia, Josy, Anne-Marie et Marguerite vous entraîneront à leur suite dans leur imaginaire. Rendez-vous à 18 h place de la République, devant les écoles. Retour vers 19h15 au centre culturel pour un verre de l'amitié. Balade tout public, facile.

* Mercredi 3 octobre à 17h30, c'est la reprise de l'heure du conte pour les plus jeunes !

* « Lire en fête » les 19,20 et 21 octobre. Thème « Les lectures qui ont marqué notre enfance ».

Programme complet ci-dessous.

Appel : Pour participer à l'exposition de livres et au concours organisés pour « Lire en Fête », il suffit de vous présenter à la bibliothèque avec le livre qui a le plus marqué votre enfance (éventuellement ses références), avant le 1er octobre. Lancez-vous, il y a des lots à gagner !

* Et toujours, échange convivial autour du livre avec le Club de lecture les mercredi 5 septembre et 10 octobre à 18 h, salle du conte lu.

* Enfin, depuis le début 2007, la bibliothèque effectue un dépôt mensuel de livres,

magazines, BD, en accès libre, à l'Espace Jeunes Municipal. N'hésitez pas à en profiter ! Rappel du fonctionnement de la bibliothèque : Toutes les animations sont gratuites.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sont également gratuits. L'inscription est nécessaire pour emprunter les livres à domicile :

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h - Mercredi 10 h/12 h - 15 h/18 h
Jeudi et Vendredi 16 h/18 h - Samedi 10 h/12 h

Téléphone : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Le programme de la manifestation « Lire en fête » 2007 - 19 - 20 - 21 octobre

Durant les 3 jours au Centre Culturel :

- Exposition tout public « Nos livres d'enfance », visible dans le hall d'exposition aux horaires suivants :

Vendredi : 16h-18h

Samedi : 10h-12h30 / 15h-18h

Dimanche : 15h-18h

La bibliothèque sera ouverte exceptionnellement samedi et dimanche après-midi (15h-18h). Une sélection de livres pour adultes et enfants et de sites

internet y sera proposée.

VENDREDI 19 :

animations auprès des enfants des écoles primaire et maternelle de Bedoin.

- Contes dits à la bibliothèque municipale aux 4 classes de maternelle et 2 CP.

- Intervention de l'auteur Brigitte Smadja, auprès des 6 classes de l'école primaire. A partir de 17 h, séance de dédicace à la bibliothèque.

SAMEDI 20 :

- 10 h : atelier d'écriture tout public sur les

souvenirs de lectures d'enfance.

- 16 h : Conte en provençal tout public par Irène Ripert, suivi d'un échange.

- 17 h 30 : Rencontre avec l'auteur Anne Bragance, ancienne bedoinaise, suivie d'une séance de dédicace.

DIMANCHE 21 :

- 16 h 30 : Séance de cinéma par Cinéval.
- 18 h 00 : Apéritif-Remise des prix du concours.

- 18 h 30 : Lectures d'extraits des livres primés.